

Moral en forte baisse dans l'armée de terre

C'est ce qu'a révélé son chef d'état-major à la commission de la Défense de l'Assemblée.

COMME chaque année, les colonels, patrons des régiments de l'armée de terre, ont rédigé un rapport sur le moral de leurs soldats. Ces divers documents ont ensuite suivi la voie hiérarchique des « terriens », puis une synthèse a été réalisée pour leur chef suprême, Jean-Pierre Bosser. Lequel avait effectué de nombreuses tournées des popotes en France et à l'étranger.

Le 13 juin, le général Bosser a été reçu à l'Assemblée par les membres de la commission de la Défense, qui souhaitaient l'auditionner, comme ils l'ont déjà fait à diverses reprises. Et, tout en évitant d'évoquer les aspects les plus inquiétants de ce rapport sur la mauvaise humeur des 114 500 hommes placés sous ses ordres, le chef d'état-major de l'armée de terre a laissé entendre aux députés que la plupart n'étaient pas loin d'avoir le moral dans les chaussettes. A preuve, ces quelques réponses qui ont laissé les députés pantois.

« L'armée de terre est le reflet de la société, a soutenu Bosser. Les soldes et leur faible évolution sont problématiques dans le contexte de pression fiscale et d'augmentation des coûts du logement. » Si l'on comprend bien,

nombre de soldats ont des « préoccupations » comparables à celles des gilets jaunes, « liées au pouvoir d'achat ». Mais ils n'ont pas, eux, le droit de manifester...

Heureusement, doit penser leur général, car le « coût de la mobilité » est élevé pour les soldats affectés en France ou en opérations extérieures. « 60 000 d'entre eux ont passé 136 jours hors de leur domicile en 2018. »

Soldats et pas flics

Et Bosser d'ajouter qu'« il convient de dissiper au maximum les incertitudes » sur les promesses contenues dans la loi de programmation militaire, qui laissait espérer une amélioration « des équipements individuels et de l'habillement ». Sans parler de blindés et des hélicoptères hors d'âge...

Autre reproche adressé à l'Elysée et au gouvernement : « Il y a une tentation récurrente d'employer nos soldats comme force d'appoint des forces de sécurité intérieure. Ce qui n'est pas leur vocation. [Nos soldats] ne sont ni équipés, ni entraînés, ni commandés pour remplir des missions de maintien de l'ordre (...). Il faut entamer une troisième étape de "Sentinelle" qui permette

une présence accrue dans les espaces ruraux et un allègement dans les grandes villes. » Pour un peu, Bosser dirait à Macron : « Voilà ce qu'il vous faut mettre en pratique. »

Evoquant enfin le service national universel (SNU), qui devrait, en principe, concerner 700 000 jeunes (annoncés), le général affirme que son armée de terre ne peut pas « être sollicitée » au-delà de ce qu'on exige d'elle aujourd'hui.

Au terme de son audition, le général Bosser a eu droit à une ovation des députés, qui tenaient à saluer ainsi sa franchise. Mais, si l'on considère le nombre de critiques, de plaintes et de revendications indirectement adressées à l'Elysée ce jour-là, le comporte-

ment de Bosser – qui répondait aux questions des députés – n'est pas différent de celui d'un autre « cinq-étoiles ». En juillet 2017, à l'Assemblée, après avoir été auditionné par la commission de la Défense, et s'être exprimé avec la même franchise, Pierre de Villiers s'était fait méchamment virer par Emmanuel Macron de son poste de chef d'état-major des armées.

Le Président ne commettra pas aujourd'hui la même erreur, qui – il le sait – lui a valu une forte baisse de popularité chez les militaires. Atteint par la limite d'âge, le général Bosser doit quitter son poste à la fin du mois de juillet, et l'on imagine mal l'Elysée mégoter sur ses points de retraite.

Claude Angeli

L'Iran sous contrôle aérien

TRUMP a décidé que le ciel iranien et le golfe Persique resteraient sous surveillance. Grâce à leurs contacts au Pentagone, les attachés militaires français en poste à Washington ont pu transmettre cette information à leur état-major, à Paris.

En dépit de la destruction en vol par les Iraniens, dans la nuit du 19 au

20 juin, d'un drone Global Hawk – dont le prix s'élève à 123 millions de dollars, et non 123 000, comme mentionné par erreur la semaine dernière –, d'autres avions sans pilote continueront de survoler l'Iran et le golfe Persique. Ces drones, actuellement au Qatar, seront bientôt installés sur la base Otan de Sigonella, en Sicile.